



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : POITIERS

Établissement : Université de Poitiers

Demande n° S3LP120002478

Dénomination nationale : Energie et génie climatique

Spécialité : Valorisation des énergies renouvelables et techniques énergétiques

Présentation de la spécialité

Cette licence forme des personnels d'encadrement chargés de promouvoir une utilisation rationnelle et maîtrisée de l'énergie. Les champs principaux d'application de la formation sont l'habitat et le tertiaire. Les compétences acquises portent sur la gestion de l'énergie ; l'utilisation de l'énergie dans l'environnement ; les outils informatiques dédiés à l'énergie dans l'habitat ; la maîtrise des techniques de production et d'utilisation des énergies, en particulier des énergies renouvelables.

Les métiers visés sont ceux de chargé d'affaires, de développement, de gestionnaire de l'énergie, de conseiller en maîtrise de l'énergie, de chargé d'études en énergies renouvelables, d'économe de flux, de conseiller d'études en énergies renouvelables ou de conseiller en environnement domestique. La formation est assurée à l'Institut universitaire de technologie de Poitiers.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	28
Taux de réussite	100 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	ND
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	81 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	50 %
Pourcentage de diplômés en emploi : 1 enquête nationale	62 %
1 enquête à 6 mois de l'établissement	74 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation est située dans un secteur porteur de métiers émergents ou en développement. On est dès lors en droit de s'attendre à de bons débouchés professionnels. L'information disponible dans le dossier ne permet cependant pas de porter un jugement positif sur l'insertion. La qualité de l'information laisse à désirer : absence de présentation de la formation dans l'offre de formation régionale, nombre limité d'enquêtes fournies, absence de données sur les taux de réponse aux enquêtes, sur la nature des emplois obtenus. Cela laisse à penser que l'insertion professionnelle n'est pas une préoccupation majeure et ne fait pas l'objet d'un véritable suivi, alors que les taux d'insertion fournis amènent à considérer qu'un travail de fond est à mener dans cette direction. Les données disponibles révèlent en effet des taux d'insertion de 62 % et 74 %.



La formation n'en est pas moins attractive, mais pour un public essentiellement issu d'un diplôme universitaire de technologie (DUT). L'équipe pédagogique est par ailleurs équilibrée, le taux de réussite excellent, et le conseil de perfectionnement joue un rôle positif pour faire évoluer la formation. Enfin, les coefficients des unités d'enseignements ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur.

- Points forts :
 - Le positionnement sur un secteur porteur.
 - La réussite au diplôme.
 - Un rôle du conseil de perfectionnement.

- Points faibles :
 - Le faible taux d'insertion professionnelle.
 - Les carences de l'information disponible et du suivi de l'insertion.
 - La répartition des crédits et coefficients.
 - La faible ouverture aux licences généralistes.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de mener un travail en profondeur pour améliorer la qualité de l'information sur l'insertion, analyser cette information en conseil de perfectionnement et adopter les dispositifs de nature à améliorer très sensiblement l'insertion professionnelle. Il faudrait également réfléchir à l'évolution des contenus pour orienter la formation vers des activités professionnelles devenues motrices, telle que la cogénération, ou qui seront porteuses d'avenir. Par ailleurs, la licence professionnelle ne peut pas être principalement une poursuite d'études pour des étudiants de DUT du département « Génie thermique et énergie ». Les causes de la désaffection de la formation auprès des étudiants de licences générales seraient à analyser et des dispositifs à initier sous l'impulsion de l'établissement.

On pourrait notamment renforcer l'attractivité de la formation en licences générales, notamment par des actions concertées d'information, par la mise en place de projets personnels et professionnels, des enseignements d'adaptation pour des publics d'origines différentes. Un redécoupage des unités d'enseignements est à réaliser pour mettre en conformité avec l'arrêté de novembre 1999 qui dispose que les coefficients affectés entre différentes unités d'enseignements doivent se situer dans un rapport qui va du simple au triple.